



Modalités :
constitution d'un groupe
de 5 à 12 personnes

Durée :
2 heures

Lieu :
sur le site de l'entreprise

ATELIER CLAUSE SOCIALE

Comment passer d'une contrainte à un levier pour l'entreprise ?

Dans le cadre de la commande publique ou privée, l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi est une des exigences des donneurs d'ordre. Cette volonté de retour à l'emploi positionne l'entreprise comme un acteur investi dans l'application de la clause sociale. Ce rôle sera intensifié voire déterminant avec l'avènement du Grand Paris Express où l'insertion et son nombre d'heures dédiées seront incontournables.

Au sein de votre entreprise, la bonne application de la clause sociale repose également sur votre personnel encadrant de chantier. Leur cœur de métier évolue. Comment les sensibiliser et les impliquer dans cette démarche qui relève de la responsabilité sociétale de votre entité ?

Contenu



3 parties abordées : la relation à l'insertion, le public cible et les modalités de recrutement, le management du personnel en insertion autour de 4 questions clés :

- la clause sociale de quoi parle-t-on ?
- la clause sociale, pour quel public ?
- le recrutement, auprès de qui ?
- quel processus d'intégration ?



Objectifs



- Poser le contexte de la clause sociale dans les marchés et les raisons de cet engagement pour l'entreprise ;
- sensibiliser les encadrants du personnel en insertion sur la politique d'accueil et lutter contre les stéréotypes ;
- améliorer les conditions d'accueil du personnel en insertion et contribuer à la sécurisation de son parcours ;
- sensibiliser les managers opérationnels à la politique de Responsabilité sociétale (RSE) de leur entreprise.



Contact

FACE VAL DE MARNE
43 rue du Moulin Bateau
94380 Bonneuil s/Marne

Sylvie MELNIKOFF
s.melnikoff@fondationface.org

Tél. : 01 48 52 15 58
06 27 07 35 19

Publics



Les entreprises du BTP, parmi les managers opérationnels sont principalement concernées :

- les chefs de chantier
- les chefs d'équipe
- les conducteurs de travaux
- les responsables RSE / diversité
- les responsables RH

Méthodes pédagogiques



- un jeu de questions/réponses à partir d'un questionnaire dont la finalité est de révéler les appréhensions, incompréhensions et difficultés, d'en expliquer les raisons et de présenter des pistes d'actions concrètes aux participants ;
- des apports théoriques présentés comme une « illustration » en réponse aux questions posées ;
- la remise d'un livrable sous format Power Point aux participants.



LES ATOUTS DE FACE Val de Marne :

Sur le fond :

- un contenu élaboré par des chefs d'entreprise et leurs collaborateurs, tous du secteur BTP ;
- un contenu testé par les entreprises elles-mêmes.

Sur la forme :

une co-animation assurée par des chefs d'entreprise du BTP pour croiser les regards et partager les expériences de chacun.